

Là où l'agriculture et la nature se rencontrent!

Bilan annuel 2022



Dans ce bulletin

Partenaires	2
Le programme national en bref	4
Bilan des réalisations 2022	5
Des nouvelles du projet PEPTA!	8
Rayonnement du programme	10

Coordination du programme

Frédérique Gagné, B. Env.
450 774-9154, poste 5230
fgagne@upa.qc.ca

Elmi Jama-Pelletier, B. Sc. Pol.
450 771-5115, poste 5224
ejamapelletier@upa.qc.ca

Partenaire Majeur



Partenaire Or



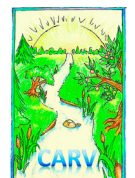
Partenaire Bronze



Partenaires financiers - Milieu municipal



Promoteurs



Autre partenaire



Partenaire publicitaire



André Lamontagne
Député de Johnson
Ministre de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Ministre responsable
de la région Centre-du-Québec



Une autre année record pour ALUS Montérégie : plus de 126 000 \$ remis aux agriculteurs de la région engagés à améliorer l'environnement

Depuis 2016, le Programme ALUS Montérégie, lancé de concert par la Fédération de l'UPA de la Montérégie et ALUS Canada, permet d'aider les agricultrices et les agriculteurs à mettre en place des solutions afin de soutenir l'agriculture durable au profit de la collectivité et des générations futures. Il s'agit du premier programme au Québec qui récompense monétairement les efforts de celles et ceux qui réalisent des aménagements en zone agricole favorisant l'environnement pour l'ensemble de la collectivité. Les différents projets d'ALUS Montérégie ont des bienfaits bien tangibles sur la santé de l'environnement en milieu agricole : une biodiversité plus riche, une qualité de l'eau améliorée, l'absorption de certains polluants dans le sol et une qualité d'air améliorée.



Mot du président du comité ALUS Montérégie

Cette année fût exceptionnelle, puisque les participants ont aménagé 31,8 ha de terres agricoles, soit plus du double de la superficie de 2020. Je me réjouis de voir autant d'agricultrices et d'agriculteurs de notre région déterminés à mettre en place de nouvelles pratiques durables. En plus de rétribuer ces 31,8 ha, ALUS Montérégie est fier d'annoncer que les ententes des projets 2017 toujours admissibles au programme ont toutes été reconduites pour cinq nouvelles années aux mêmes conditions de départ. C'est majeur, car ALUS Montérégie souhaite offrir un accompagnement sur du long terme.

Monsieur Julien Pagé,
Président du comité ALUS Montérégie et 1^{er} vice-président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie



Mot de la Chef divisionnaire de l'Est chez ALUS

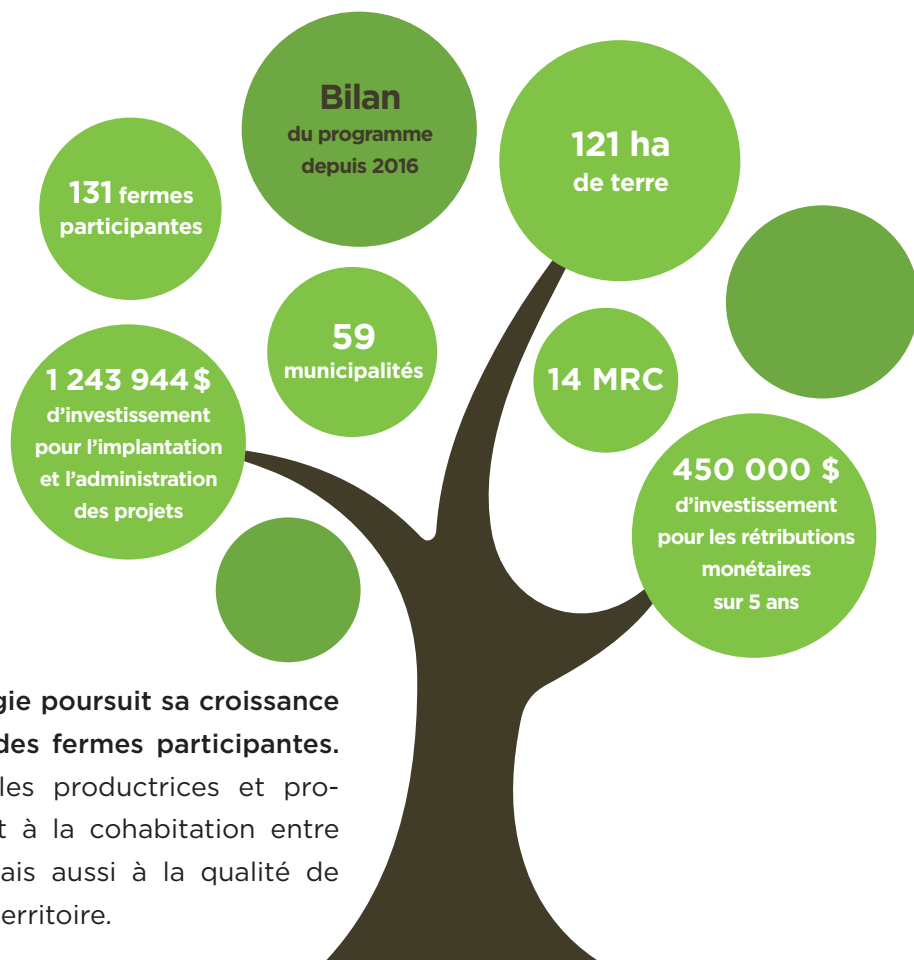
Nous sommes fiers de notre présence en Montérégie, notre première collectivité au Québec. Depuis sept ans maintenant, nous avons développé un partenariat exceptionnel avec la Fédération de l'UPA de la Montérégie, et avons créé un programme robuste grâce au travail remarquable de l'équipe d'agroenvironnement et des coordonnatrices et coordonnateurs du programme. De 2016 à 2022, ALUS a investi près de 900 000 \$ pour le programme ALUS Montérégie, dont 295 000 \$ en 2022. La demande est forte pour un tel programme dans la région, et c'est très motivant pour nous.

Madame Jennifer Loschiavo,
Chef divisionnaire de l'Est, ALUS

Le programme national en bref

ALUS est une organisation caritative nationale qui aide les productrices et producteurs agricoles à mettre en place des solutions fondées sur la nature sur leurs terres, afin de soutenir l'agriculture et la biodiversité au profit des collectivités et des générations futures. Depuis 2006, ce programme œuvre dans six provinces canadiennes, soit l'Alberta, le Manitoba, l'Ontario, l'Île-du-Prince-Édouard, la Saskatchewan et le Québec. En date de 2022, ce sont plus de 15 250 hectares d'espace écologique qui ont été aménagés à travers le pays, et ce, dans le but de préserver notre privilège commun qui est d'avoir un environnement sain.

Depuis 2016, le programme ALUS Montérégie poursuit sa croissance grâce à l'ensemble de ses partenaires et des fermes participantes. En se joignant au programme régional, les productrices et producteurs agricoles participants contribuent à la cohabitation entre l'agriculture et la faune en Montérégie, mais aussi à la qualité de l'environnement des collectivités de tout le territoire.



Bilan des projets réalisés depuis 7 ans



400 km de haies
diverses (brise-vent,
arbusives, herbacées
et multistrates) ont
été implantés



275 km de bandes
riveraines herbacées
favorisant les polli-
nisateurs ont été
mis en place



Près de 14 fois
le Centre Bell de
zones en friches ou
d'étangs reboisés
ont été réalisés



8 hectares de
fauches retardées
ont été mis en place à
travers la Montérégie



L'équivalent
de 68 piscines
olympiques
a été transformé
en pré fleuri pour
les pollinisateurs

Au total, une superficie équivalente à 175 terrains de football a été aménagée en services écosystémiques. Il s'agit d'une année record en termes de superficie aménagée et de financement.





Ferme Genlouis - Yamaska, MRC Pierre-De Saurel



La Fille du Roy - Sainte-Marie-Madeleine,
MRC des Maskoutains



Ferme Berlo - Saint-Robert, MRC Pierre-De Saurel

Bilan des réalisations 2022

En 2022, **34 fermes** de la Montérégie ont participé au programme ALUS et ont mis en place de nouveaux aménagements produisant des biens et des services écologiques sur leurs terres. Les types de projets, **réalisés sur près de 32 ha** de terre, sont variés et nombreux : plantation de différents types de haies, aménagement de bandes riveraines élargies, reboisement, fauche retardée et bien plus encore. Rappelons que les bénéfices environnementaux de tous ces nouveaux aménagements sont significatifs et permettront d'améliorer la qualité de l'eau, de l'air et de la biodiversité.



Bande riveraine élargie arbustive avec bande pour les pollinisateurs chez GEP Sorel - Saint-Mathias-sur-Richelieu, MRC de Rouville



© ÉcoAlternativ



© Ferme Brault et Frères

Bandes riveraines élargies composées d'arbres, d'arbustes et de bandes herbacées à la Ferme Brault et Frères - Saint-Louis-de-Gonzague, MRC Beauharnois-Salaberry

Guide : Assurer le suivi de vos projets
ALUS Montérégie



Reboisement de milieu humide avec arbres et arbustes chez Les Fermes G. Chabot - Saint-Damase, MRC des Maskoutains





Reboisement de coulées agricoles à la Ferme G. Brouillard – Saint-Aimé, MRC Pierre-De Saurel

Pour cette septième année d'activités, les aménagements ont été réalisés dans plus de **21 municipalités** situées dans **8 MRC** de la Montérégie. De plus, il y a eu le renouvellement des projets dont l'entente de conservation est arrivé à terme : **11 producteurs** ont vu leur entente renouvelée pour cinq années supplémentaires. C'est donc plus de 126 000\$ remis aux producteurs pour des aménagements réalisés en 2022 et en 2017!

Des nouvelles du projet PEPTA!

La Fédération de l'UPA de la Montérégie et le Service canadien de la faune (SCF) d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) collaborent pour la conservation des espèces en péril et de leur habitat en milieu agricole en Montérégie.

Grâce à la mobilisation et la participation active des producteurs agricoles, différents projets pilotes visant à favoriser l'habitat de 12 espèces en péril ont été implantés en 2022. Concrètement, ce sont 13 productrices et producteurs agricoles qui ont participé aux projets pilotes directement sur leurs fermes: neuf ont aménagé des bandes fleuries et des haies élargies pour pollinisateurs, trois ont retardé la fauche de foin sur une partie de leur champ afin de permettre la nidification du goglu des prés et de la sturnelle des prés, et un a reboisé une bande riveraine pour améliorer l'habitat de la tortue des bois.

Pour une deuxième année consécutive, un suivi des aménagements favorables aux pollinisateurs s'est effectué, cette fois-ci en collaboration avec une étudiante à la maîtrise de l'Université Laval, Amélie Morin. Le suivi, réalisé de mai à septembre, a permis de capturer, relâcher et identifier une quantité importante de bourdons dans les différents sites. Ce sont près de 1 300 individus qui ont été recensés au cours de l'été, totalisant plus de 235 heures de recherche active!



Bande fleurie (canola) pour les pollinisateurs -
Saint-Robert, MRC Pierre-De Saurel



Pour en savoir plus sur les espèces
en péril du territoire



Bourdon trouvé dans une bande fleurie -
Sainte-Martine, MRC Beauharnois-Salaberry

Bourdon trouvé dans une bande fleurie -
Sainte-Martine, MRC Beauharnois-Salaberry

Les parcelles de foin qui ont été fauchées uniquement après le 15 juillet ont permis aux goglus des prés et aux sturnelles des prés de s'installer dans le champ de foin et de procéder à la nidification. Ce sont plus de 115 goglus des prés (mâles, femelles et juvéniles) qui ont été observés chez les trois entreprises agricoles lors de la saison 2022.



Goglus des prés dans un site de fauche retardée - Sainte-Victoire-de-Sorel, MRC Pierre-De Saurel

Vous êtes intéressés à implanter de belles bandes fleuries en bordure de vos champs agricoles pour favoriser l'habitat des pollinisateurs ?

Vous avez aperçu un goglu des prés ou une sturnelle des prés dans vos champs de foin et vous voulez participer à protéger son habitat ?

Vous avez une idée novatrice qui permettrait de protéger une espèce en péril et vous désirez vous faire accompagner dans la mise en place de celle-ci à votre ferme ?

Si vous avez répondu oui à une de ces questions, contactez Elmi Jama-Pelletier au ejamapelletier@upa.qc.ca afin de discuter des possibilités qui s'offrent à vous.



Bande fleurie (sarrasin et trèfles) - Sainte-Madeleine, MRC des Maskoutains

Rayonnement du programme

En 2022, le programme ALUS Montérégie a pu rayonner à de nombreuses occasions, notamment par la présentation du programme lors de journées au champ, la cérémonie de remise des rétributions ALUS Montérégie 2022 et la pose de panneaux sur certaines fermes participantes. Valoriser les bons coups des productrices et des producteurs agricoles est l'essence même du programme ALUS Montérégie. La mise en valeur des initiatives portées par ces derniers a été faite par l'affichage de panneaux aux abords des fermes participantes, et ce, depuis 2018. En 2022, cinq panneaux ont été installés : un dans le bassin versant de la rivière des Hurons, un dans le bassin versant de la rivière Pot au Beurre, un à Saint-Bernard-de-Michaudville, un à Brigham et un à Saint-Simon.

Prix Dave Reid : Deux récipiendaires en Montérégie

Chaque année, le Prix Dave Reid reconnaît l'engagement des productrices et des producteurs agricoles pour une agriculture durable et la protection de l'environnement à travers le Canada. Deux producteurs situés dans le bassin versant de la rivière Pot au Beurre se sont distingués lors de la remise du prix Dave Reid 2022. Cette année, M. Paul Caplette de la ferme Céréales Bellevue, située à Saint-Robert dans la MRC de Pierre-De Saurel en Montérégie, s'est vu récompensé à titre de grand gagnant du Prix Dave Reid 2022 en recevant la bourse de 10 000 \$ d'ALUS. Mme Maude et M. Renaud Péloquin de la ferme de Ste-Victoire, également située dans la MRC de Pierre-De Saurel, ont reçu une bourse de 2 500 \$ d'ALUS à titre de finalistes de ce même prix.



Cérémonie annuelle des rétributions ALUS Montérégie

Le 14 décembre dernier avait lieu la cérémonie de remise des rétributions auprès des productrices et producteurs agricoles qui ont participé à l'édition 2022. Animé par M. Benoit Lalonde, l'événement s'est déroulé au Club de Golf de Saint-Hyacinthe. Au total, ce sont 79 personnes, dont 32 productrices et producteurs qui ont assisté à la remise de chèques. La cérémonie a été clôturée par une conférence de la professeure titulaire au département des sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Mme Julie Ruiz. Le thème de la présentation portait sur l'intégration des pratiques agroenvironnementales ainsi que sur les parcours et les facteurs facilitateurs pour les productrices et les producteurs.



Cérémonie de remise des rétributions du programme ALUS Montérégie 2022

Du nouveau pour ALUS au Québec

Les communautés ALUS s'agrandissent. Après la Montérégie, première communauté à voir le jour au Québec en 2016, les régions de l'Outaouais et de Chaudière-Appalaches ont désormais leurs communautés ALUS! Restez à l'affût, les régions des Laurentides et de Lanaudière auront bientôt leurs communautés également!

Comment participer au programme ALUS Montérégie

1. Un formulaire de déclaration d'intérêt est soumis à l'équipe de coordination du programme;
2. Une rencontre du comité ALUS Montérégie est organisée en mai de chaque année afin de procéder à l'analyse des projets;
3. Une lettre de décision est envoyée aux demandeurs;
4. Une rencontre est organisée pour discuter des détails et de la mise en place des travaux, si le projet est retenu;
5. Une entente de conservation détaillant le montant de la rétribution après la mise en place des projets est signée.

Conditions d'admissibilité :

- Être une productrice ou un producteur agricole reconnu par le MAPAQ;
- Avoir des aménagements localisés en Montérégie d'une superficie minimale de 0,15 ha;
- Réaliser le projet pendant l'année d'acceptation et en assurer la réalisation.

Formulaire en ligne disponible sur monteregie.upa.qc.ca/producteur/agroenvironnement/alus-monteregie





ALUS
MONTÉRÉGIE

